

Table des matières.

1. Où trouver les informations utiles ?

A. Le site web de la première année de bachelier à l'UCL-Bruxelles	page 2
B. Le courrier électronique- adresse UCL	page 2
C. Les valves	page 2
D. Le bureau virtuel	page 2

2. L'organisation facultaire

A. Le Président et vice-président du Comité d'année	page 3
B. Le secrétariat des étudiants de première année	page 3

3. Informations pratiques relatives aux cours et aux examens

A. Inscriptions aux cours et aux examens	page 3
B. Le programme des cours	page 3
C. Les horaires	page 4
D. Les enseignants	page 4
E. I-campus	page 4

4. L'accompagnement pédagogique en Bac 1

A. Les personnes ressources	
A.1. Les professeurs et leurs assistants	page 5
A.2. Les conseillers aux études et les psychologues de AIDE	page 5
B. Les activités proposées	
B.1. Les passeports pour le BAC	page 6
B.2. Les séances d'activation	page 6
B.3. Les interros de la mi-quadrimestre.Semaine de remise à niveau	page 7
B.4. Les activités d'encadrement complémentaires et les monitorats	page 7
B.5. Les fiches de conseils méthodologiques	page 7
C. Le site WEB de l'accompagnement pédagogique	page 7

5. Note importante concernant le plagiat

page 7

6. Dates à retenir

page 8

1. Où trouver les informations utiles ?

A. Le site web de la première année de bachelier à l'UCL-Bruxelles

(<http://www.uclouvain.be/32001.html>)

Vous y trouverez tous les renseignements utiles qui concernent vos études. N'hésitez pas à le consulter.

B. Le courrier électronique – adresse UCL

Lors de votre inscription à l'Université, vous recevrez automatiquement une adresse de courrier électronique (prénom.nom@student.uclouvain.be).

Cette adresse de courrier électronique est accessible à partir de tout ordinateur relié à l'Internet.

Il importe que, dès le début de votre arrivée à l'université, vous preniez l'habitude d'utiliser cette adresse électronique. Tout au long de l'année, vous serez régulièrement contactés par mail au moyen de cette adresse pour vous donner des informations. Vous êtes donc tenus de consulter votre messagerie électronique UCL régulièrement (des salles informatiques sont prévues à la faculté à cet effet). **Les adresses électroniques privées (hotmail, gmail, skynet, etc.) ne seront en aucun cas utilisées par le secrétariat pour vous contacter.**

Plus d'info. concernant le courrier électronique pour étudiant :

<http://www.uclouvain.be/student-mail.html>

C. Les valves

Les valves de la première année de bachelier sont les panneaux d'affichage situés devant l'entrée de la bibliothèque. Il s'agit d'un canal officiel de communication entre le secrétariat et vous. Il est donc impératif que vous les consultiez très régulièrement. Prenez l'habitude d'y jeter un coup d'œil à chaque fois que vous passez par la bibliothèque.

D. Le Bureau virtuel

Le bureau virtuel de l'étudiant vous donne accès à des services plus personnalisés (consulter votre dossier d'étudiant, procéder aux inscriptions aux cours et aux examens, consultation de vos notes d'examens, etc ...).

Pour y accéder :

Sur le site de l'UCL, <http://www.uclouvain.be/>

- « S'identifier » sur le portail (en haut à droite) : identifiant global et mot de passe global que les étudiants reçoivent en début d'année du service d'inscription à l'année d'études ; si oubli, suivre les instructions, selon les cas, indiquées à l'adresse <https://www.uclouvain.be/4040>
- Cliquer sur « Mon bureau » (en haut à côté de votre nom)

2. L'organisation facultaire et les personnes ressources

A. Président et vice-président du Comité d'année

Le Comité d'année est la structure de gestion de l'année d'étude. Il rassemble les enseignants de l'année ainsi que des délégués étudiants et est sous la responsabilité d'un président et d'un vice-président.

Président du Comité d'année : Professeur M-C. MANY (Médecine et Sciences dentaires)
Professeur E. SONVEAUX (Pharmacie et Sciences biomédicales)

Vice-président du Comité d'année : Professeur J-B. DEMOULIN

B. Le secrétariat des étudiants de première année.

Les étudiants contactent le secrétariat pour toute question sur l'organisation des programmes (horaires, dates de délibération,...), l'inscription aux cours, aux travaux pratiques et aux examens, la remise de certificats médicaux, le retrait d'attestations de notes ou autres documents administratifs.

Mme Emmanuelle DE MYTTENAERE 02/ 764 50 22 emmanuelle.demyttenaere@uclouvain.be	Mme Michelle BAILLEUX 02/ 764 72 20 michelle.bailleux@uclouvain.be
Tour Ehrlich niveau -1, UCL 7220 Av E.Mounier, 72 1200 Bruxelles Fax : 02/ 764 72 55	

3. Informations pratiques relatives aux cours et aux examens

A. Inscriptions aux cours et aux examens.

Les **inscriptions aux cours du programme ainsi que les inscriptions aux examens** se réalisent sur votre dossier étudiant, aux périodes indiquées ci-dessous.

Rappel de la Marche à suivre pour accéder à son dossier virtuel :

Sur le site de l'UCL, <http://www.uclouvain.be/>

- « S'identifier » sur le portail (en haut à droite) : identifiant global et mot de passe global que les étudiants reçoivent en début d'année du service d'inscription à l'année d'études ; si oubli, suivre les instructions, selon les cas, indiquées à l'adresse <https://www.uclouvain.be/4040>
- Cliquer sur « Mon bureau » (en haut à côté de votre nom)
- Cliquer sur l'onglet « Mes études », puis sur l'onglet « mes formations ».

Et selon la période de l'année, cliquer sur s'inscrire aux cours, à l'option, aux examens...

B .Le programme des cours est disponible à l'adresse suivante :

1. Pour les étudiants en Médecine : <http://www.uclouvain.be/prog-med1ba.html>
2. Pour les étudiants en Sciences dentaires : <http://www.uclouvain.be/prog-dent1ba.html>
3. Pour les étudiants en Pharmacie : <http://www.uclouvain.be/prog-farm1ba.html>
4. Pour les étudiants en Sciences biomédicales : <http://www.uclouvain.be/prog-sbim1ba.html>

Cliquez sur le sigle du cours pour avoir toute l'information concernant ce cours.

C. Les horaires de cours

Les horaires, régulièrement mis à jour, sont disponibles sur le site de la première année de bachelier à l'adresse : <http://www.uclouvain.be/33087.html>

D. Les enseignants

MÉDECINE	
Professeurs J.-B. Demoulin et M.-C. Many Secrétariat de biologie	02 / 764 72 20
Professeur B.Piroux Secrétariat de physique	02 / 764 72 20
Docteur M. Ayadim	02 / 764 73 38
Professeur B.Feltz	010 / 47 45 30
Professeur B.Boland (Médecine et Sciences Dentaires)	02 / 764 10 51

SCIENCES PHARMACEUTIQUES/BIOMÉDICALES/DENTAIRES	
Professeurs J.-B. Demoulin et M.-C. Many Secrétariat de biologie	02 / 764 72 20
Professeur B.Piroux Secrétariat de physique	02 / 764 72 20
Professeur D.Peeters	010 / 47 28 19
Professeur E.Sonveaux	02 / 764 73 49
Docteur M. Ayadim	02 / 764 73 38
Mme B.Schmitz	02 / 764 73 36
Professeur M.Botbol	02 / 764 43 32

E. I campus

Icampus constitue pour les enseignants un véritable outil de gestion de leurs dispositifs pédagogiques (syllabus, ressources, exercices, outils de communications...). C'est au travers d'icampus que les étudiants pourront dès lors participer aux activités prévues par les enseignants.

Plus d'information sur icampus : <http://www.uclouvain.be/31784.html>

Adresse du site icampus : <http://www.icampus.ucl.ac.be/>

ATTENTION : Cet outil est indépendant de votre bureau virtuel !!!

4. L'accompagnement pédagogique en Bac 1

A. Les personnes ressources

- Vos **professeurs** et leurs **assistants** sont évidemment les premiers partenaires de votre travail ! N'hésitez pas à profiter des moments proposés pour leur soumettre toute difficulté liée à l'étude de la matière !
- Par ailleurs, si vous vous posez des questions sur vos méthodes de travail, sur vos résultats aux examens, sur votre orientation ou si vous souhaitez évoquer des difficultés personnelles interférant avec vos études, les **conseillers aux études** et les **psychologues du service AIDE** sont à votre disposition.

Conseillers aux études		
Médecine et sciences dentaires	Sciences biomédicales	Pharmacie
<p>Dr V.GODIN</p> <p>Av Mounier, 72 bte 7257 1200 Bruxelles 02/764 72 52 veronique.godin@uclouvain.be</p>	<p>Pr. P.KIENLEN-CAMPARD</p> <p>Av Hippocrate, 54 bte 5410 1200 Bruxelles 02/764 93 35 pascal.kienlen-campard@uclouvain.be</p>	<p>Pr. E.SONVEAUX</p> <p>Av Mounier, 73 bte 7340 1200 Bruxelles 02/764 73 49 Etienne.Sonveaux@uclouvain.be</p>

Conseiller pédagogique
<p>Mme S.NTAMASHIMIKIRO</p> <p>Av Mounier, 72 bte 7257 1200 Bruxelles 02/764 72 57 sandrine.ntamashimikiro@uclouvain.be</p>

Psychologues du service AIDE
<p>Mr C.GHISTELINCK et Mr B.DEHAN</p> <p>Bâtiment La Mairie Promenade de l'Alma, 31 1200 Bruxelles Secrétariat : 02/764 41 31</p>

B. Les activités proposées.

B.1. Les passeports pour le BAC.

Les « Passeports pour le Bac » sont des tests destinés à mesurer, chez l'étudiant, la maîtrise des prérequis indispensables à l'accès à l'université. Par « **prérequis** », il faut entendre une connaissance ou une compétence qui est cruciale pour la maîtrise d'un cours et qui est considérée comme devant être acquise préalablement à l'entrée à l'université.

Les résultats à ces tests sont transmis aux étudiants et aux enseignants afin d'élaborer les activités de remédiation qui s'imposent. Ces « Passeports pour le Bac » sont organisés dans toutes les facultés de l'Académie Louvain.

Dans notre faculté, en 2011-2012, 2 passeports seront organisés le 22 septembre. Ils feront l'objet d'une correction commentée.

La participation à ces passeports est obligatoire pour tous les étudiants de Bac 1, quelque soit leur orientation.

Insistons sur le fait que les résultats obtenus par l'étudiant aux passeports n'interviennent pas dans le calcul de la moyenne de fin d'année.

Si vous souhaitez des informations complémentaires à ce sujet, vous pouvez vous adresser à votre conseiller aux études.

B.2. Les séances d'activation

Assurées par les enseignants responsables des cours, elles poursuivent comme objectif de vous **informer sur les enseignements suivis**. Elles présentent tout particulièrement :

- les caractéristiques des matières à étudier
- l'organisation des cours (cours théorique, travaux pratiques, monitorats, supports pédagogiques,..)
- les compétences dont la maîtrise est attendue au terme du cours et qui sont évaluées lors de l'examen
- des conseils concernant les stratégies d'études à mettre en œuvre compte tenu des compétences attendues.

Plusieurs séances seront consacrées à la **méthodologie du travail universitaire**.

B.3. Les interrogations de la mi-quadrimestre. La semaine de remise à niveau.

Plusieurs interrogations vous sont proposées dont certaines sont obligatoires. Y participer est fondamental : les performances que vous y réaliserez vous permettront d'évaluer l'adéquation de vos méthodes de travail ...et les adapter si nécessaire !

B.4. Activités d'encadrement complémentaires et monitorats

Des activités d'encadrement complémentaires (**A.E.C.**) complètent et illustrent les cours théoriques. Durant ces séances, animées par les professeurs et encadrées par des assistants, des problèmes du même type que ceux des examens de fin d'année sont proposés et analysés. Leur résolution est étudiée en détail afin que les étudiants puissent affiner leur méthodologie et acquérir la rigueur de raisonnement exigée.

Des **monitorats libres** sont organisés chaque semaine par les assistants : ces monitorats vous permettent de soumettre à vos assistants toutes les questions et difficultés que soulève l'étude de la matière.

B.5. Les fiches de conseils méthodologiques .

Ces fiches ont été élaborées sur base des questions les plus fréquemment posées aux assistants, aux conseillers aux études et aux psychologues. Elles traitent tantôt de questions générales (« Mon travail en décembre »), tantôt de questions spécifiques à l'étude des cours de première année (« Comment aborder mon cours de biologie ? »). Elles vous seront envoyées par mail tout-au-long de l'année académique.

C. Le site WEB

L'ensemble des activités proposées dans le cadre de l'accompagnement pédagogique sont reprises sur un site WEB spécifique accessible à l'adresse suivante :
<http://www.uclouvain.be/275060.html>.

5. Note importante concernant le plagiat

L'UCL a mis en place une sévère politique de détection du plagiat. Chaque enseignant, tous les assistants en parlent au début de l'année académique. Les règles, strictes, sont rappelées dans les divers règlements de TP, TD et mémoire.

Attention : Le plagiat est considéré comme une tricherie et est susceptible de sanction graves, allant du renvoi à l'année suivante jusqu'à l'exclusion de l'étudiant.

<http://www.uclouvain.be/plagiat>

6. Dates à retenir .

	<u>1er quadrimestre</u>	<u>2ème quadrimestre</u>
Inscription aux cours	Du 19/9/11 au 10/10/11	/
Période de cours	Du 19/9/11 au 21/12/11	Du 30/1/12 au 19/5/12
Passation des passeports pour le Bac	22/9 de 14h30 à 17h45	
Semaine de mise à niveau	Du 31/10/11 au 4/11/11	/
Inscription aux examens de janvier et de juin	Du 10/11/11 au 21/11/11	Du 16/4/12 au 24/4/12
Sessions d'examens (dates à confirmer par le Comité d'année)	Du 4/1/12 au 21/1/12	Du 4/6/12 au 29/6/12
Session de septembre : inscriptions aux examens dates de la session	Du 2/7/12 au 9/7/12 (à confirmer) Du 20/8/12 au 8/9/12	
Semaine d'interruption de janvier	Du 21/1/12 au 29/1/12	
Période de vacances-blocus	Noël : Du 22/12/11 au 3/1/12	Pâques :Du 2/4 au 13/4/12 et, Du 19/5/12 à l'ouverture de la session de juin.
Congés légaux	27/9, 1/11et 11/11/2011	1/5 et 17/5/2012